

# L'atelier Relais du collège de la Couldre. Montigny le Bretonneux



Une modalité temporaire de scolarisation accueillant des jeunes en risque de rupture scolaire.

# Le public



Des jeunes de 14 à 16 ans :

- ❑ en déshérence scolaire depuis 6 mois ou 1 an
- ❑ scolarisé mais à temps partiel ayant une assistance PJJ, sous mesure éducative ou judiciaire
- ❑ scolarisé en 4ème sous alternance dérogatoire (60% en entreprise, 40% en collège).





# Effectif et durée

- ❑ D'un maximum de 8 élèves, la durée d'accueil est de quatre semaines renouvelables trois fois

## Inscription

- ❑ Le projet est proposé au jeune et à sa famille par les services sociaux qui le suivent.
- ❑ Ceux-ci prennent contact avec le dispositif et expose le cas de l'élève Si le dossier semble opportun, il est transmis au dispositif.
- ❑ Le jeune et sa famille sont reçus en entretien par l'éducateur ou le coordonnateur du dispositif.
- ❑ Le dossier est présenté lors de la commission d'admission qui décide en dernier lieu de l'entrée ou non de l'élève dans le dispositif.



# Objectifs pédagogiques

- ❑ Faire accéder les jeunes au symbolique
- ❑ Les étayer pour supporter le risque d'apprendre
- ❑ Penser avec eux socialisation et acquisition des savoirs
- ❑ Travailler avec la famille et des partenaires sur un projet individuel pertinent

Afin de **réinsérer** ces élèves dans un parcours de formation ( CFA, Collèges)



# Les responsables

- ❑ **Responsable du dispositif** : M. Micard (principal du collège de rattachement) [Jacques.micard@ac-versailles.fr](mailto:Jacques.micard@ac-versailles.fr)
- ❑ **Coordonnateur pédagogique** : Mme LEBETTE [claire.lebette@ac-versailles.fr](mailto:claire.lebette@ac-versailles.fr)
- ❑ **Éducateur de la ligue de l'enseignement** : Mme ATTILAH

